Immeuble HLM
1290 Versoix / GE

Architectes Gérard Chatelain, SIA, Genève
Pierre Helbling, ETS, Genève

Ingénieur François Bapst, Versoix

Coordonnées topographiques 502.200 / 126.140

Conception 1965-1966

Réalisation 1967-1968

Programme 37 appartements HLM, dont 10 studios pour personnes âgées.
146 m² de locaux socio-culturels.
480 m² de locaux administratifs (mairie et poste de police).
1784 m² de locaux commerciaux.
51 places de parking.

Caractéristiques

Prix au m³ : (30 juin 1970)	Fr. 169.—
Surface du terrain :	2790 m²
Surface bâtie :	2640 m²

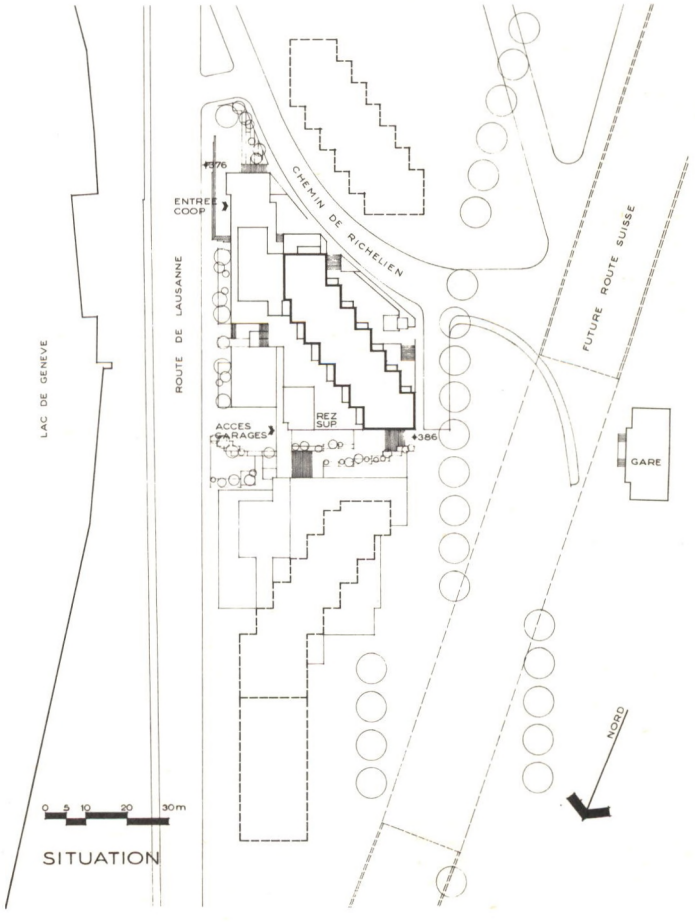
Nature du terrain : très différencié, allant de très bon (glaise et tout venant) dans la partie nord-ouest jusqu'à très mauvais (nécessitant la pose de pieux) dans la partie sud-est.

Problèmes particuliers

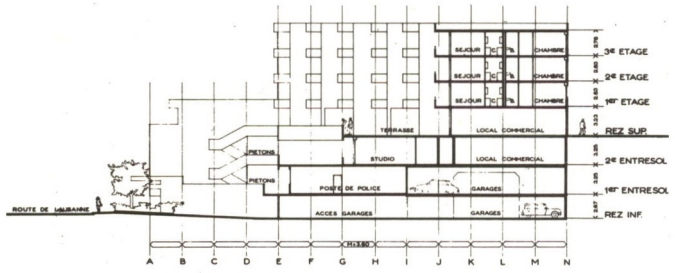
Cette réalisation représente la première étape de la reconstruction du Bourg, reposant sur une vaste opération de remaniement parcellaire urbain. Les dimensions du bâtiment sont imposées par le plan directeur.
Les autres paramètres sont : la forme triangulaire de la parcelle, la forte différence de niveau entre les deux accès principaux, la discordance entre l'orientation et la vue du lac, ainsi que la nécessité de conserver une partie des constructions existantes jusqu'à la fin des travaux.



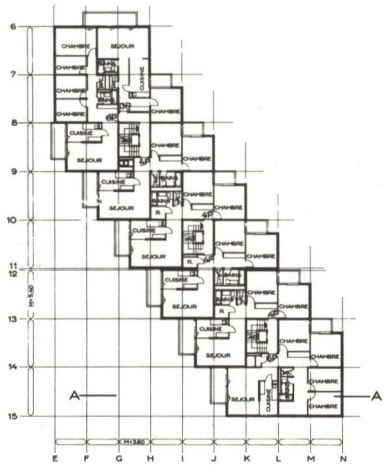
Photo J. Moreno



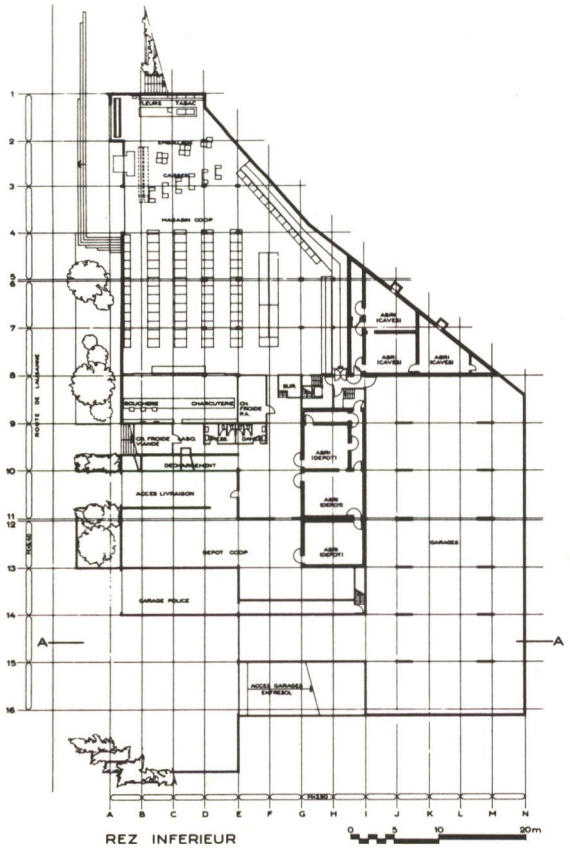
SITUATION



COUPE A



ETAGE COURANT



REZ INFERIEUR

Construction

Structure : Fondations, murs de soutènement, piliers et dalles en B. A. Dalles à grandes portées (sur les garages) sont à nervures. Murs porteurs en briques T. C. (15 cm. fini) aux étages supérieurs (étage courant). Cloisons légères en briques T. C. (8 cm. fini).

Isolation thermique : Espace d'air et doublage en brique T. C. de 4 cm.

Isolation phonique : Parquet posé sur liège ; murs béton doublés de briques.

Revêtements et finitions :
Extérieur : béton propre de décoffrage, animé d'un jeu de traitement de joints. Allèges traitées au silicone. Eléments de menuiserie en sapin, allèges en panneaux isolants et amiante ciment émaillé. Bancs d'appui de balcon en métal éloxé.
Intérieur : variés selon programme.
Dans les appartements :
sols : parquet collé sur chape aux chambres ; carrelage grès aux salles d'eau ; carrelage T. C. aux paliers, halls, séjours, cuisines ;
murs : gypsage aux chambres ; faïence ou ribage aux salles d'eau.

Equipements : Chauffage central à eau chaude, chaudières avec brûleurs à mazout, capacité de citerne 100 000 l. Production centrale d'eau chaude, bouilleur 5000 l.
Ventilation par aspiration mécanique de tous les locaux sanitaires.

Bibliographie
AS 4 / Novembre 1972

VERLAG — ÉDITIONS ANTHONY KRAFFT